

DELIBERATION N°2025/18

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents

SEANCE DU MERCREDI 7 MAI 2025

Au Conseil municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Présents : José NUNES, Maire, M. Christophe MAURIES, premier adjoint, Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe, M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjoint, M. Thierry CAUSSE, M. Nicolas CAUSSE, M. Pierre MONTENEGRO, M. Mathieu LAFON, M. Thierry ZANARDO, M. Julien AMALRIC, Mme Catherine AURIOL, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Laura GANSEMAN, conseillère municipale à M. Christophe MAURIES, Premier adjoint, M. Didier MAHOUX, troisième adjoint à M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjoint.

Absentes : Mmes Hélène VA et Sabine GORSSE, conseillères municipales.

Date de la convocation : 30/04/2025

Date d'affichage : 30/04/2025

Madame Marie-Florence FARAL est nommée **secrétaire de séance**.

OBJET : Travaux de rénovation de l'école de Fréjeville : demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR ; auprès de la Région Occitanie au titre du FRI. Modification du plan de financement.

Vu la délibération N° D_2025_03 du 24/02/2025 validant le programme de travaux de rénovation de l'école de Fréjeville et sollicitant une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR et auprès du Conseil Régional Occitanie dans le cadre du FRI,

Vu la mise à jour de l'estimatif des travaux établi par le Cabinet d'Architecte Boris Lugan suite à la visite des services de la DDT du Tarn lors de l'expertise du bâtiment concerné

Le coût des travaux est évalué à **215 200 € HT**, selon le détail suivant :

Dépenses	Montant HT
Micropeux - gros œuvre - VRD	90 000,00 €
Charpente, couverture	7 500,00 €
Menuiseries extérieures	9 500,00 €
Plâtrerie et isolation	17 500,00 €
Electricité, VMC	11 000,00 €
Plomberie, sanitaire et climatisation	9 500,00 €
Sol souple	8 000,00 €
Carrelage, faïence au rez-de-chaussée et sanitaires de l'étage	5 500,00 €
Peinture	11 000,00 €
Aménagements intérieurs	6 500,00 €
Ravalement des façades	14 000,00 €
SOUS-TOTAL TRAVAUX HT	190 000,00 €
Etudes annexes (études géotechniques & rapport – bureau d'études structure – diagnostic structure) + Plans EXE	10 000,00 €

SOUS-TOTAL ETUDES HT	10 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	15 200,00 €
SOUS-TOTAL MAÎTRISE D'OEUVRE HT	15 200,00 €
TOTAL TRAVAUX + ETUDES + MAÎTRISE D'ŒUVRE HT	215 200,00 €

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention (vote à main levée), le Conseil municipal, décide :

- de solliciter le concours de l'Etat dans le cadre de la DETR « Soutenir les projets contribuant notamment au développement durable », « bâtiments scolaires de l'enseignement du 1^{er} degré - constructions, équipements et mobilier, importantes réparations » et auprès du Conseil Régional dans le cadre du FRI.

Le coût de ces travaux est estimé à 215 200 € HT.

Les modalités de financement sont les suivantes :

Autofinancement : 20 %	43 040,00 €
DETR : 50 %	107 600,00 €
Région (FRI) : 30 %	64 560,00 €
Montant Total HT :	215 200,00 €

- d'inscrire ce programme au budget primitif 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
José NUNES



La secrétaire de séance,
Marie-Florence FARAL